



Date: 23 juin 2022

Titre: Services d'architecture et de génie (A&G) pour la mise à niveau sismique de la chancellerie principale du Haut-commissariat du Canada à la Barbade

Numéro de l'avis d'appel d'offres: 22-209394

---

Les questions et réponses suivantes sont en lien avec le document d'appel d'offre susmentionné.

---

### Questions & Réponses # 2

- Q24.** AMC peut-il clarifier la portée prévue concernant l'inspection de la construction décrite dans les sections III.H de la partie 1 - Conditions du projet et ET13. Services sur le Chantier. Est-ce qu'on s'attend à ce que le consultant ait un responsable résident (continue, à temps plein, quotidienne) plutôt qu'un examen périodique de la conformité générale ? Afin d'assurer l'égalité des chances entre les soumissionnaires lorsqu'un responsable résident est requis, il est courant d'inclure un nombre spécifique d'heures que le consultant doit effectuer pendant la construction. Cela sera souvent confirmé pendant la phase de conception du projet et traité comme un élément de temps plus tard dans la construction, en fonction des durées de construction spécifiques qui sont déterminées par l'entrepreneur.
- R24.** Il n'est PAS prévu d'avoir un responsable résident. Des visites périodiques de chantier afin de vérifier la conformité générale répond à l'exigence.
- Q25.** Est-ce que AMC peut clarifier la portée prévue concernant la production de dessins conformes à l'exécution décrite dans les sections III.H de la partie 1 - Conditions du projet et la section 7.4 de la partie 7 - Mise en service et la production de dessins conformes à l'exécution en A.8 (page 7 de 41) ? Selon les notes d'orientation de « *PEO - Preparing As-built and Record Documents Guideline* » daté de 2020, la production du dossier de récolement de construction exige un degré de vérification beaucoup plus élevé de tous les éléments du projet et entraîne un niveau d'effort accru pour le consultant pendant l'administration de la construction. En revanche, les dessins conformes à l'exécution sont préparés à partir de l'incorporation dans les dessins d'appel d'offres des changements et des modifications documentées effectués par l'entrepreneur. Est-ce que GAC peut confirmer l'exigence de dessins d'archives ou de dessins conformes à l'exécution pour s'assurer que nous déployons un niveau d'effort approprié pour soutenir le projet ?
- R25.** Nous confirmons que l'exigence est pour les dessins (voir documents) conformes à l'exécution selon l'interprétation décrite à la Q25.

---

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.